



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC


DATE ADOPTION
DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023
ET DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2025

Est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale, de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil municipal adoptera ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 de même que le plan triennal d'immobilisations 2023-2025 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra au Centre municipal, 477 avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban, **jeudi le 8 décembre 2022 à 18 h 45.**

Les délibérations du conseil lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

Signé le 24 novembre 2022


Pascale Bonin
Directrice générale